

# PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



## I/ Présentation

La structure multi-accueil « la Souris Jaune », créée à l'initiative de la Communauté de Communes « Terre de Cro-Magnon » devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 « Vallée de l'Homme », s'est implantée sur la commune du Bugue le 16 octobre 2006.

Sa capacité d'accueil est de 16 enfants + 2 en urgence, âgés de 10 semaines (fin du congé de maternité) à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école maternelle) ou 5 ans révolus pour les enfants porteurs de handicap.

La prise en charge répond au plus près aux demandes des familles et propose un accueil régulier, occasionnel, voire exceptionnel pour des situations d'urgence.

Un travail est mené en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne (CAF), la MSA, les services sociaux de PMI (Conseil Général).

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Gérée à ses débuts par l'association « la Souris Jaune », la Communauté de Communes a repris depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 la gestion de la structure et a conservé son appellation d'origine.

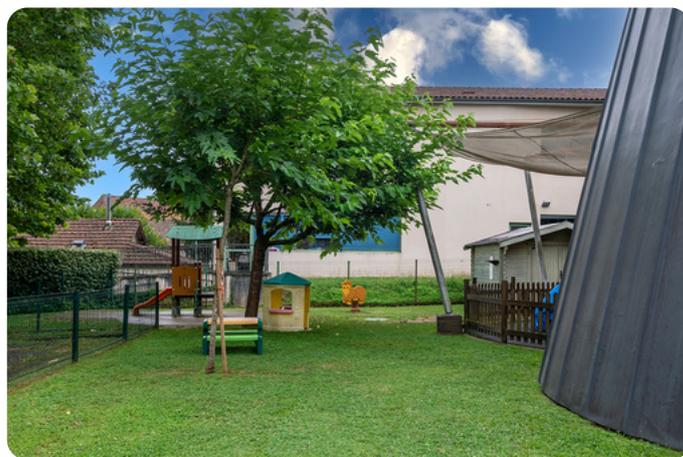
L'association continue d'exister, grâce à l'implication de quelques familles et des membres de l'équipe, et organise des festivités (vide-greniers, tombola etc) dont les bénéfices sont destinés à agrémenter le quotidien des enfants (achat de jeux et matériels supplémentaires, spectacles, sorties, intervenants...).

## II/ Sa mission

La crèche est un lieu de vie et d'éveil adapté au tout-petit dont le fonctionnement tente de répondre au plus près au rythme de l'enfant et à ses besoins spécifiques ; elle l'accompagne dans son autonomie et l'apprentissage des premières relations sociales.

Avant l'entrée définitive, l'équipe propose des moments de séparation progressive pour permettre à l'enfant et à sa famille de vivre au mieux l'intégration dans la crèche.

Les enfants participent à des activités éducatives quotidiennes, en petits groupes, et profitent également de temps de jeux libres. Des événements à thème rythment le cours de l'année : Noël, galette des rois, chasse à l'œuf, sortie de fin d'année, spectacle pour enfant, kermesse....





L'équipe de la crèche se compose :

- Poste de direction : Florence EYROI, titulaire du diplôme Educateur de Jeunes Enfants
- Encadrement des enfants :
  - 1 Educatrice de Jeunes Enfants
  - 1 Auxiliaire de Puériculture
  - 4 agents avec un CAP Petite Enfance
  - 1 personne au poste de cuisine et entretien des locaux
  - 1 référent santé

Les pré-inscriptions se font auprès de la directrice par téléphone ou sur rendez-vous, le plus tôt possible. Conformément au décret n° 2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, la prestation de service unique (PSU) mise en place permet de garantir au gestionnaire un montant de financement à l'heure d'accueil de l'enfant, prix qui comporte la participation de la CAF ou MSA et celle des familles, en application d'un barème tarifaire inter-régime.

La facturation mensuelle est calculée sur la base d'un tarif horaire, qui prend en compte les ressources de la famille et sa composition, et le nombre d'heures réservées dans la semaine. Ce tarif est réévalué au 1er janvier de chaque année. Les modes de calcul et modalités de paiement sont précisés dans le règlement de fonctionnement de la structure.

Pour de plus amples informations, les « **projet d'établissement** » & « **règlement de fonctionnement** » sont consultables sur le site de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.

